

## Transition énergétique et énergies renouvelables

Séminaire 2 **Diagnostic et leviers d'action**  
2 février 2023

### Édito

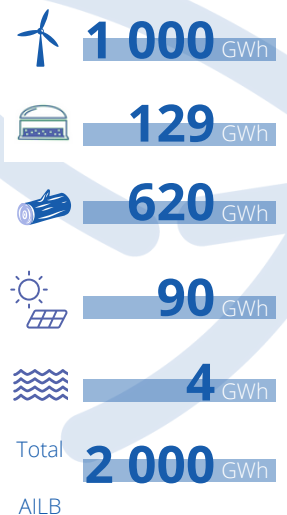
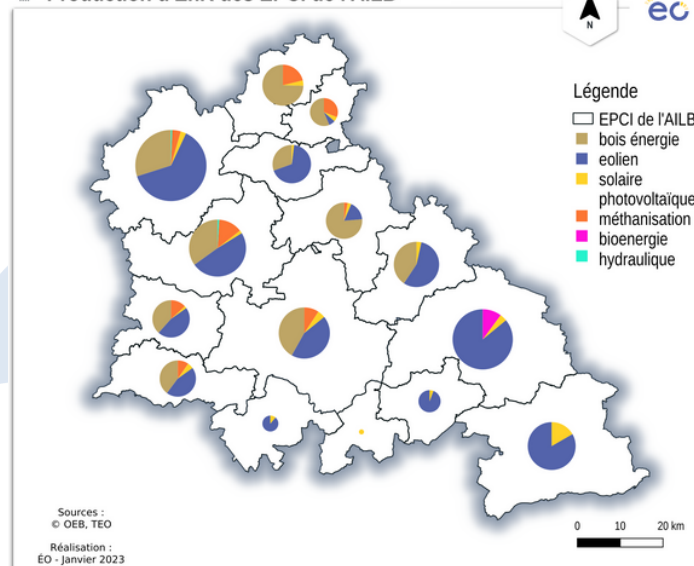
Les députés ont adopté ce mardi 31 janvier à l'Assemblée Nationale le projet de loi d'accélération des énergies renouvelables avec une adoption définitive attendue au Sénat le 7 février. Au cœur de ce projet, deux thèmes qui nous concernent particulièrement : la définition de l'agrivoltaïsme et le dernier mot offert aux élus locaux concernant la planification de zones d'accélération et de zones d'exclusion aux projets EnR. L'un comme l'autre vont avoir des impacts sur nos EPCI. Ces impacts, nous sommes en capacité de les anticiper et d'en tirer bénéfice pour nos territoires. J'en veux pour preuve les travaux que nous engageons comme outils pour y parvenir. A terme, chacune et chacun d'entre nous sera acculturé aux tenants et aboutissants des projets EnR et en mesure d'agir en conscience pour nos territoires.

**Patrice Le Penhuizic**  
Réfèrent Transition énergétique

# 14%

de l'énergie consommée par les territoires de l'AILB y est produite

Production d'EnR des EPCI de l'AILB

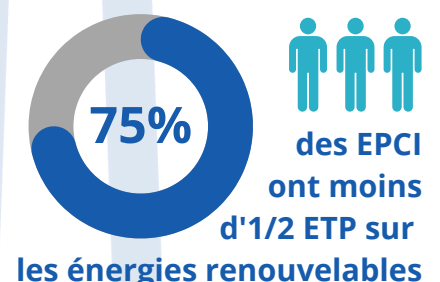


### Diagnostic AILB - Problématiques autour des questions énergétiques

contraintes patrimoniales santé publique **Manque de moyens**  
**augmentation des coûts de l'énergie** impacts biodiversité  
**communication et lien avec les développeurs**  
 conciliation des usages **méthanisation** **Manque d'entreprises spécialisées**  
 qualité de l'eau **éolien** **saturation paysagère**  
 dimension des unités de production modèle agricole **acceptabilité** coût des projets  
**concertation préalable** **acceptabilité** mobilité décarbonnée

# Oppositions

### Moyens humains



La SCIC Bois Energie 44, lancée en 2012, sur le territoire de la Communauté de Communes de Nozay et de 2 autres EPCI s'est structurée autour d'un approvisionnement local issu des entreprises du territoire et du bois-bocage entretenu par les agriculteurs. Elle a fermé en 2017 suite à des problèmes techniques et financiers (stockage, manque de débouchés, coûts trop élevés du bois malgré la valorisation du bois bocage) mais aujourd'hui, l'évolution du contexte énergétique conduit la collectivité à se questionner sur le bois énergie.

**Thomas GABORIT**

*Responsable environnement et développement durable  
de la Communauté de communes de Nozay*

Un contexte particulier de développement éolien important sur la Communauté de Communes de Bretagne Porte de Loire Communauté a conduit la collectivité à élaborer un zonage solaire dans le PLUi (1 zone STECAL de développement solaire photovoltaïque au sol) et une OAP thématique conditionnant le développement des EnR à certains principes sur le territoire. Cette intégration dans les documents d'urbanisme permet de garder un contrôle local sur le développement des projets d'EnR sur le territoire.

**Quentin COULOMBIER**

*Responsable de pôle Environnement - Aménagement*

## Ateliers

(voir compte-rendu détaillé)

Mutualisation  
des moyens

Intégration des  
EnR dans les  
documents  
d'urbanisme

Bonnes pratiques du  
développement des EnR

## Contacts

### AILB

contact@alliance-intermetropolitaine.fr  
06 66 99 80 04

### ÉO - énergies ouvertes

contact@eo-coop.fr  
06 52 10 88 53

Retrouvez les documents et ressources sur :

<https://www.alliance-intermetropolitaine.fr/transition-energetique/>

Prochain  
rendez-vous

